

Règles de fonctionnement de ma Maison médicale



Je respecte l'équipe, les autres patients et les locaux de cité santé



J'arrive à l'heure à mon rendez-vous

Je préviens si j'annule mon rendez-vous pour laisser ma place à quelqu'un d'autre

A savoir : un retard de 10 min entraine l'annulation du rdv



En rentrant dans la maison médicale :

Je signale mon arrivée à l'accueillante et je présente ma carte d'identité

Je signale tous changements (d'adresse, n° de téléphone...)

Je mets mon téléphone en silencieux et ce jusqu'à ma sortie de l'établissement



Pour toute demande de documents

2 jours à l'avance

Je donne un maximum d'informations à l'accueillante (Nom du médicament, copie de ma carte santé...)

À savoir : Les demandes peuvent se faire par téléphone ou sur place mais attention l'accord d'un médecin est indispensable avant toute délivrance de ces documents.



Tous les travailleurs sont soumis au secret professionnel partagé

Si cela vous questionne ? N'hésitez pas à nous en parler

« Ce cadre est essentiel pour nous afin de pouvoir remplir notre mission »

Nous vous demandons de bien vouloir le respecter,

Toute l'équipe de Cité Santé